

**ProSep Inc.**  
**États financiers consolidés intermédiaires non vérifiés**  
**Période de trois mois terminée le**  
**31 mars 2009**

ProSep Inc.  
 États consolidés de la perte et de la perte étendue  
 Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2009 et 2008

(non vérifié)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2009	2008
	\$	\$
<b>Produits (note 3)</b>	<b>13,186,780</b>	9,117,043
<b>Coût des marchandises vendues</b>	<b>9,970,108</b>	6,584,464
<b>Marge brute</b>	<b>3,216,672</b>	2,532,579
<b>Charges</b>		
Frais de vente et de commercialisation	473,979	561,064
Frais de recherche et développement	161,496	303,205
Frais généraux et administratifs	2,728,847	2,109,371
	<b>3,364,322</b>	2,973,640
	<b>(147,650)</b>	(441,061)
<b>Perte de valeur liée à l'investissement dans les PCAC</b>	-	450,000
<b>Frais financiers (note 4)</b>	<b>1,338,488</b>	1,958,870
<b>Amortissement</b>	<b>375,472</b>	363,857
<b>Perte avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>(1,861,610)</b>	(3,213,788)
<b>Provision pour impôts exigibles</b>	<b>39,333</b>	205,168
<b>Recouvrement d'impôts futurs</b>	<b>83,573</b>	(81,142)
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>122,906</b>	124,026
<b>Perte nette et perte étendue</b>	<b>(1,984,516)</b>	(3,337,814)
<b>Nombre moyen pondéré d'actions (de base et dilué)</b>	<b>64,443,451</b>	62,556,566
<b>Perte de base et perte diluée par action (note 5)</b>	<b>(0,03)</b>	(0,05)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**ProSep Inc.**  
**Bilans consolidés**  
**Au 31 mars 2009 et au 31 décembre 2008**  
**(non vérifié)**

	31 mars	Véifié 31 décembre
	2009	2008
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8,923,145	7,615,119
Encaisse soumise à des restrictions (note 6)	4,400,239	1,037,846
Débiteurs (note 7)	20,511,093	20,004,848
Stocks	737,416	669,881
Charges payées d'avance	1,131,738	886,085
	<b>35,703,631</b>	<b>30,213,779</b>
Encaisse soumise à des restrictions	-	3,158,986
Placement à long terme (note 8)	5,531,000	5,815,000
Biens et équipement	1,705,394	1,856,279
Écart d'acquisition	20,407,126	20,407,126
Actifs incorporels	7,682,368	7,852,042
Actifs d'impôts futurs	167,540	192,398
	<b>71,197,059</b>	<b>69,495,610</b>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Facilités de crédit bancaire (note 9)	13,339,212	11,596,044
Créditeurs et charges à payer	21,512,549	20,953,507
Impôts sur les bénéfices à payer	10,759	114,043
Produits reportés	1,173,916	484,078
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 10)	3,551,756	3,322,106
	<b>39,588,192</b>	<b>36,469,778</b>
Dette à long terme (note 10)	12,561,711	12,087,493
Passifs d'impôts futurs	1,093,649	1,117,599
Obligation au titre des prestations constituées (note 11)	344,219	289,838
	<b>53,587,771</b>	<b>49,964,708</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions	55,488,839	55,488,839
Surplus d'apport	12,590,041	12,527,139
Déficit	(50,469,592)	(48,485,076)
	<b>17,609,288</b>	<b>19,530,902</b>
	<b>71,197,059</b>	<b>69,495,610</b>

Continuité de l'exploitation (note 1)

**Approuvé par le conseil d'administration**

" **Jacques L. Drouin** " ..... Jacques L. Drouin, administrateur

" **Gérard Caron** " ..... Gérard Caron, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**ProSep Inc.**  
**États consolidés des déficits**  
**Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2009 et 2008**

**(non vérifié)**

	<b>Trois mois terminés les</b>	
	<b>31 mars</b>	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Déficit au début de la période	<b>(48,485,076)</b>	(46,605,116)
Perte nette et perte étendue	<b>(1,984,516)</b>	(3,337,814)
Déficit à la fin de la période	<b>(50,469,592)</b>	(49,942,930)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**ProSep Inc.**  
**États consolidés du surplus d'apport**  
**Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2009 et 2008**

**(non vérifié)**

	<b>Trois mois terminés le 31 mars 2009</b>			
	Rémunération à base d'actions	Bons de souscription	Droit de conversion des titres d'emprunt	Total du surplus d'apport
	\$	\$	\$	\$
Surplus d'apport au 31 décembre 2008	2,548,774	8,000,821	1,977,544	12,527,139
Rémunération à base d'actions	62,902	-	-	62,902
<b>Surplus d'apport au 31 mars 2009</b>	<b>2,611,676</b>	<b>8,000,821</b>	<b>1,977,544</b>	<b>12,590,041</b>

	<b>Trois mois terminés le 31 mars 2008</b>			
	Rémunération à base d'actions	Bons de souscription	Droit de conversion des titres d'emprunt	Total du surplus d'apport
	\$	\$	\$	\$
Surplus d'apport au 31 décembre 2007	2,066,473	7,433,980	632,273	10,132,726
Rémunération à base d'actions	135,997	-	-	135,997
<b>Surplus d'apport au 31 mars 2008</b>	<b>2,202,470</b>	<b>7,433,980</b>	<b>632,273</b>	<b>10,268,723</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ProSep Inc.  
**États consolidés des flux de trésorerie**  
**Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2009 et 2008**  
(non vérifié)

	Trois mois terminés les	
	31 mars	
	2009	2008
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Perte nette et perte étendue	(1,984,516)	(3,337,814)
Intérêts reçus sur le placement en PCAC	298,526	-
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Rémunération à base d'actions	62,902	135,997
Amortissement des biens et équipement	205,795	194,181
Amortissement des actifs incorporels	169,674	169,676
Charge de désactualisation des intérêts	164,994	61,731
Diminution (Augmentation) de la juste valeur du placement en PCAC	(16,000)	450,000
Excédent des charges de retraite périodiques sur les cotisations	54,381	9,216
Impôts futurs	83,573	(81,142)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	-	239,998
Perte de change non réalisée	379,332	1,484,719
	<b>(581,339)</b>	<b>(673,438)</b>
Variation des éléments du fonds de roulement hors caisse	<b>328,119</b>	<b>(2,234,270)</b>
	<b>(253,220)</b>	<b>(2,907,708)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de biens et équipement	<b>(54,910)</b>	<b>(52,465)</b>
	<b>(54,910)</b>	<b>(52,465)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Facilités de crédit bancaire	1,441,483	1,913,588
Remboursement de la dette à long terme	(8,280)	(4,327)
	<b>1,433,203</b>	<b>1,909,261</b>
<b>Incidence du taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>182,953</b>	<b>108,819</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>1,308,026</b>	<b>(942,093)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>	<b>7,615,119</b>	<b>8,662,634</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>8,923,145</b>	<b>7,720,541</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## **1. Présentation des états financiers et continuité de l'exploitation**

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus («PCGR») du Canada qui s'appliquent aux états financiers intermédiaires, selon les mêmes conventions comptables que celles qui sont présentées à la note 2 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, sous réserve des exceptions mentionnées à la note 2 ci-dessous.

Les états financiers intermédiaires devraient être lus à la lumière des plus récents états financiers consolidés annuels.

Les états financiers ci-joints ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada selon le principe de la continuité de l'exploitation, qui prend comme hypothèse que la Société sera en mesure de réaliser la valeur comptable de ses éléments d'actif et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Au 31 mars 2009, la Société avait subi des pertes de 1 984 516 \$ et avait un déficit accumulé de 50 469 592 \$ et son exploitation n'avait pas généré un flux de trésorerie positif. De plus, la Société est soumise à plusieurs clauses restrictives qui exigent qu'elle recherche continuellement des sources de financement hors exploitation pour financer ses activités et qu'elle met tout en oeuvre pour devenir rentable dans un avenir proche. La Société a entrepris des discussions avec ses créanciers en vue de refinancer et de restructurer ses dettes. Ainsi, en avril (se reporter à la note 15 sur les événements postérieurs), la Société a conclu une nouvelle structure à l'égard des clauses restrictives qui la lient à DnB NOR, ce qui a permis la libération des 3 362 393 \$ (18 000 000 NOK) qui étaient conservés dans un compte bancaire bloqué distinct. La Société a également accepté une offre de la Banque Nationale concernant le remplacement de l'emprunt à terme de 7 200 000 \$ échéant le 30 avril 2009 par des emprunts à terme renouvelables totalisant 7 180 564 \$ (se reporter aux notes 8 et 9).

Rien ne garantit toutefois qu'un financement supplémentaire, s'il en est, pourra être obtenu à des conditions favorables, ou que la Société deviendra rentable dans un très proche avenir. Par conséquent, il existe un doute important concernant la capacité de la Société à poursuivre ses activités selon le principe de la continuité de l'exploitation.

Bien que la direction estime que l'utilisation du principe de la continuité de l'exploitation est appropriée, rien ne garantit que cette hypothèse sera concluante. Les états financiers ne contiennent aucun des ajustements ou informations à fournir qui pourraient être nécessaires dans l'éventualité où la Société serait incapable de poursuivre ses activités selon le principe de la continuité de l'exploitation. Si tel était le cas, ces ajustements pourraient être importants.

## **2. Modifications de conventions comptables**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la Société a adopté les nouvelles recommandations du chapitre 3064 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés («ICCA»), intitulé «Écarts d'acquisition et actifs incorporels», qui a remplacé les chapitres 3062, «Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels», et 3450, «Frais de recherche et de développement». La nouvelle norme fournit des indications sur la constatation, l'évaluation et la présentation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels et sur les informations à fournir à leur sujet après leur constatation initiale. L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

En janvier 2009, l'ICCA a publié le CPN-173, intitulé «Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers», qui oblige la Société à tenir compte de son propre risque de crédit et du risque de crédit de sa contrepartie dans la détermination de la juste valeur de ses actifs financiers et de ses passifs financiers, y compris des instruments dérivés. La norme s'applique dès le premier trimestre 2009 et doit être appliquée rétroactivement sans retraitement des états financiers des périodes antérieures. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence sur l'évaluation des actifs et des passifs financiers de la Société.

## 3. Information sectorielle

## Secteurs d'exploitation

La Société conçoit, met au point et fabrique des solutions de traitement du pétrole, du gaz et de l'eau de production pour l'industrie pétrolière et gazière en amont. Au début de 2008, la Société a établi que ses activités s'inscrivaient dans cinq secteurs d'exploitation isolables. Ces secteurs se fondent sur l'emplacement géographique, à l'exception des secteurs Développement de produits et Siège social, qui ont été isolés en fonction de leurs activités distinctes. Les secteurs Activités aux États-Unis, ProPure et Moyen-Orient et ProSep Asie-Pacifique s'occupent de la fabrication et de la commercialisation des solutions de traitement. Le secteur Développement de produits s'occupe des activités de recherche et développement. Le secteur Siège social s'occupe des activités du siège social pour le compte des autres secteurs d'exploitation.

## Produits et charges par unité d'exploitation

## Période de trois mois terminée le 31 mars 2009

	Activités aux États-Unis	ProPure et Moyen-Orient	ProSep Asie-Pacifique	Développement de produits	Siège social	Consolidation et opérations intersectorielles	Activités consolidées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits - tiers	9,944,627	999,467	2,068,975	173,711	-	-	13,186,780
Produits - opérations intersectorielles*	74,683	-	167,077	-	-	(241,760)	-
Total des produits	10,019,310	999,467	2,236,052	173,711	-	(241,760)	13,186,780
Coût des marchandises vendues	7,744,313	723,537	1,627,549	116,469	-	(241,760)	9,970,108
Marge brute	2,274,997	275,930	608,503	57,242	-	-	3,216,672
Charges d'exploitation	1,381,060	712,091	207,649	166,399	897,123	-	3,364,322
BAIIA**	893,937	(436,161)	400,854	(109,157)	(897,123)	-	(147,650)

## Période de trois mois terminée le 31 mars 2008

	Activités aux États-Unis	ProPure et Moyen-Orient	ProSep Asie-Pacifique	Développement de produits	Siège social	Consolidation et opérations intersectorielles	Activités consolidées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits - tiers	7,767,263	1,140,735	128,853	80,192	-	-	9,117,043
Produits - opérations intersectorielles*	-	-	690,411	-	-	(690,411)	-
Total des produits	7,767,263	1,140,735	819,264	80,192	-	(690,411)	9,117,043
Coût des marchandises vendues	5,573,214	851,363	782,199	68,099	-	(690,411)	6,584,464
Marge brute	2,194,049	289,372	37,065	12,093	-	-	2,532,579
Charges d'exploitation	992,563	673,536	180,637	290,356	836,548	-	2,973,640
BAIIA**	1,201,486	(384,164)	(143,572)	(278,263)	(836,548)	-	(441,061)

\* Ces opérations ont été réalisées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

\*\* Le BAIIA n'est pas une mesure définie dans les PCGR. La Société le définit comme le bénéfice ou la perte d'exploitation avant amortissement, charges financières et impôts sur les bénéfices.

**ProSep Inc.****Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifié)**

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2009 et 2008

**3. Information sectorielle (suite)**

Produits générés dans les pays suivants :

**Période de trois mois terminée le 31 mars 2009**

	Activités aux États-Unis	ProPure et Moyen-Orient	ProSep Asie-Pacifique	Développement de produits	Siège social	Consolidation et opérations intersectorielles	Activités consolidées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
États-Unis	10,019,310	-	-	-	-	(74,683)	9,944,627
Norvège	-	899,443	-	173,711	-	-	1,073,154
Canada	-	100,024	-	-	-	-	100,024
Malaisie	-	-	2,236,052	-	-	(167,077)	2,068,975
	10,019,310	999,467	2,236,052	173,711	-	(241,760)	13,186,780

Trois clients du secteur Activités aux États-Unis représentaient respectivement 11 %, 21 % et 27 % des produits de la Société au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2009.

**Période de trois mois terminée le 31 mars 2008**

	Activités aux États-Unis	ProPure et Moyen-Orient	ProSep Asie-Pacifique	Développement de produits	Siège social	Consolidation et opérations intersectorielles	Activités consolidées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
États-Unis	7,767,263	-	-	-	-	-	7,767,263
Norvège	-	992,775	-	80,192	-	-	1,072,967
Canada	-	147,960	-	-	-	-	147,960
Malaisie	-	-	819,264	-	-	(690,411)	128,853
	7,767,263	1,140,735	819,264	80,192	-	(690,411)	9,117,043

Un client du secteur Activités aux États-Unis représentait 51 % des produits de la Société au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2008.

*Actif***Au 31 mars 2009**

	Activités aux États-Unis	ProPure et Moyen-Orient	ProSep Asie-Pacifique	Développement de produits	Siège social	Consolidation et opérations intersectorielles	Activités consolidées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Total de l'actif	23,538,485	4,910,929	2,941,319	-	39,806,326	-	71,197,059

**Au 31 décembre 2008**

Total de l'actif	21,145,815	4,305,381	768,682	-	43,275,732	-	69,495,610
------------------	------------	-----------	---------	---	------------	---	------------

**ProSep Inc.**

**Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifié)**

**Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2009 et 2008**

**3. Information sectorielle (suite)**

*Données géographiques*

	<b>Trois mois terminés les</b>	
	<b>31 mars</b>	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Ventes à des clients établis dans les pays suivants :		
États-Unis	<b>6,141,939</b>	1,736,330
Argentine	-	4,680,930
Koweït	<b>2,789,180</b>	92,888
Malaisie	<b>1,195,557</b>	-
Venezuela	<b>1,003,981</b>	-
Algérie	-	812,456
Norvège	<b>537,314</b>	868,868
Autres pays	<b>1,518,809</b>	925,571
	<b>13,186,780</b>	9,117,043

*Actif*

**Au 31 mars 2009**

	États-Unis	Norvège	Malaisie	Canada	Activités consolidées
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Biens et équipement	<b>676,848</b>	<b>539,460</b>	<b>33,004</b>	<b>456,082</b>	<b>1,705,394</b>
Écart d'acquisition	<b>10,161,126</b>	<b>7,559,000</b>	<b>2,687,000</b>	-	<b>20,407,126</b>
Actifs incorporels	<b>3,305,521</b>	<b>1,968,986</b>	<b>2,201,898</b>	<b>205,963</b>	<b>7,682,368</b>
	<b>14,143,495</b>	<b>10,067,446</b>	<b>4,921,902</b>	<b>662,045</b>	<b>29,794,888</b>

**Au 31 décembre 2008**

	États-Unis	Norvège	Malaisie	Canada	Activités consolidées
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Biens et équipement	702,566	599,311	36,710	517,692	1,856,279
Écart d'acquisition	10,161,126	7,559,000	2,687,000	-	20,407,126
Actifs incorporels	3,377,733	2,012,000	2,250,000	212,309	7,852,042
	<b>14,241,425</b>	<b>10,170,311</b>	<b>4,973,710</b>	<b>730,001</b>	<b>30,115,447</b>

## 4. Frais financiers

	Trois mois terminés les	
	31 mars	
	2009	2008
	\$	\$
Frais financiers		
Autres passifs financiers		
Intérêts sur la dette à long terme	471,315	373,854
Charge de désactualisation des titres d'emprunt à long terme	164,994	61,731
Frais d'intérêts	177,553	139,211
Total partiel	813,862	574,796
Actifs détenus à des fins de transaction		
Variation de la juste valeur d'un instrument financier dérivé	-	239,998
Intérêts créditeurs sur les actifs détenus à des fins de transaction	(17,000)	(69,804)
Total partiel	(17,000)	170,194
Perte de change	541,626	1,213,880
	<b>1,338,488</b>	<b>1,958,870</b>

## 5. Perte de base et perte diluée par action

La perte de base et la perte diluée par action ont été calculées en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, soit 64 443 451 actions pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2009 et 62 556 566 actions pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2008.

En raison des pertes subies pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2009, 27 635 027 bons de souscription, 436 500 options et 4 061 500 unités d'actions subalternes à effet de dilution n'ont pas été pris en compte dans le calcul de la perte diluée par action, car leur incidence aurait été antidilutive. Pour la même raison, 25 599 027 bons de souscription, 2 762 500 options et 455 000 unités d'actions subalternes à effet de dilution n'ont pas été pris en compte dans le calcul pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2008.

## 6. Encaisse soumise à des restrictions

	31 mars	31 décembre
	2009	2008
	\$	\$
Encaisse soumise à des restrictions – à court terme	4,400,239	1,037,846
Encaisse soumise à des restrictions – à long terme	-	3,158,986
	<b>4,400,239</b>	<b>4,196,832</b>

Le 25 octobre 2007, une somme de 1 037 846 \$ a été déposée à la suite de l'acquisition de Pure Group AS. En novembre 2008, une somme de 18 000 000 NOK (3 362 393 \$) était exigée en vertu de la facilité de crédit accordée par DnB NOR. Ce montant est désormais présenté à titre d'élément à court terme (note 15).

## 7. Débiteurs

	31 mars	31 décembre
	2009	2008
	\$	\$
Comptes clients	11,213,723	4,889,791
Débiteurs non facturés*	9,163,851	14,528,661
Taxes à la consommation et autres	133,519	586,396
	<b>20,511,093</b>	<b>20,004,848</b>

\* Les débiteurs non facturés représentent des produits, comptabilisés conformément aux critères de constatation des produits, pour lesquels aucun montant n'a encore été facturé.

## 8. Placement à long terme

Au 31 décembre 2008, la Société détenait du papier commercial («PCAC») acquis le 12 juillet 2007 d'une valeur nominale de 9 000 000 \$. Au cours du mois d'août 2007, le marché du PCAC a connu des problèmes de liquidité. La date d'échéance du PCAC détenu par la Société était le 14 août 2007, et le montant dû n'a pas été remboursé.

Les efforts de restructuration du comité de restructuration pancanadien en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* ont débouché sur une restructuration définitive dont la conclusion a eu lieu le 21 janvier 2009. Comme prévu, le plan de restructuration a mené au remplacement du PCAC détenu par la Société par de nouveaux billets à taux variable dont les échéances sont fondées sur celles des actifs sous-jacents. Les principaux éléments du plan qui s'appliquent à la Société sont les suivants :

Création d'une nouvelle fiducie appelée « véhicule cadre d'actifs 2 » («VCA 2») :

- Le VCA 2 regroupe les opérations dites synthétiques à 100 %, soit une combinaison d'actifs fournis en garantie et de swaps sur défaillance, et d'opérations hybrides, soit une combinaison d'actifs synthétiques et d'actifs classiques.
- Le VCA 2 comprend également les actifs inadmissibles (à risque élevé) à l'origine associés à ces opérations.
- Création de cinq catégories de billets pour le VCA 2 (A-1, A-2, B, C et AI).
- Les billets AI sont eux-mêmes divisés en plusieurs séries de billets reflète qui transfèrent aux détenteurs les flux de trésorerie générés par les actifs sous-jacents.

Conformément au plan de restructuration, la Société a reçu en janvier 2009 des billets VCA 2 à taux variable à long terme (les «billets de remplacement») ayant les valeurs nominales suivantes :

	\$
Billets de catégorie A-1 :	371,936
Billets de catégorie A-2 :	4,291,318
Billets de catégorie B :	778,993
Billets de catégorie C :	168,316
Billets de catégorie AI, séries 1 et 2 :	3,365,062

Les billets VCA 2 de catégories A-1, A-2, B et C arrivent légalement à échéance en 2056. Toutefois, leur date d'échéance prévue est 2016. Les billets de catégories A-1 et A-2 ont à l'origine été notés A par DBRS. Les billets de catégories B et C n'ont pas été notés. Les billets de catégorie A-2 ont toutefois été placés sous surveillance avec impact négatif le 24 avril 2009.

Les billets de remplacement sont considérés comme de nouveaux instruments financiers et ont été désignés comme détenus à des fins de transaction et classés à titre de placements à long terme.

Outre les billets de remplacement, la Société a reçu en janvier 2009, au moment de la restructuration, un premier paiement en espèces de 298 526 \$ représentant les intérêts courus sur le PCAC pour la période allant d'août 2007 à août 2008, déduction faite des coûts de restructuration estimatifs engagés par le comité de restructuration pancanadien.

Les billets de remplacement détenus par la Société n'ont pas été négociés sur un marché actif depuis la restructuration et, au 31 mars 2009, on ne disposait d'aucune cote provenant d'un marché actif.

La juste valeur des billets de remplacement au 31 mars 2009 a été déterminée en fonction des estimations de la direction, qui s'est fondée sur les renseignements dont elle disposait et sur les hypothèses qui seraient utilisées par les participants au marché pour établir le prix de ces billets de remplacement à la date du bilan. Au moment d'examiner la juste valeur de ce placement, la Société a passé en revue l'information fournie par le comité de restructuration pancanadien et par DBRS, notamment les cotes de crédit actuelles et prévues, la composition et les estimations de la valeur des actifs sous-jacents, l'estimation du degré d'endettement inhérent aux opérations qui sous-tendent les billets VCA 2 et la conjoncture économique générale.

**8. Placement à long terme (suite)**

La Société a estimé la juste valeur des billets de remplacement à l'aide de la technique d'évaluation des flux de trésorerie actualisés en se fondant, dans la mesure du possible, sur les hypothèses observables sur le marché. Les principales hypothèses comprennent les intérêts courus que l'on s'attend à recevoir pour la période allant d'août 2008 à janvier 2009, les coupons d'intérêt prévus, la date d'échéance prévue des billets de remplacement, et un taux d'actualisation approprié, compte tenu des risques sous-jacents. Le taux d'actualisation estimatif a été déterminé en fonction d'hypothèses observables sur le marché pour des titres semblables. En ce qui concerne les billets de remplacement adossés à des actifs inadmissibles, la juste valeur a été établie en tenant compte des modalités du projet d'accord avec la Banque Nationale du Canada (la «Banque Nationale»), décrit plus en détails ci-dessous. La Société a utilisé les facteurs d'actualisation suivants pour établir la valeur des billets de remplacement :

Billets de remplacement	Rendement attendu	Facteurs d'actualisation liés au marché
Catégories A1 et A2	140 points de base*	Taux de l'obligation du Canada majoré de 625 points de base
Catégorie B	140 points de base*	Taux de l'obligation du Canada majoré de 1 030 points de base
Catégorie C	140 points de base*	Taux de l'obligation du Canada majoré de 1 530 points de base
Catégorie AI	0 point de base*	Taux de l'obligation du Canada majoré de 500 points de base

\* Taux du contrat d'échange sur AB de 1,90 % au 31 mars 2009 moins 50 points de base

Les primes de risque ajoutées au taux de l'obligation du gouvernement du Canada reflètent les risques d'illiquidité, de crédit et autres. En ce qui concerne les billets de remplacement de catégorie AI, la valeur nominale utilisée dans le calcul du rendement et l'établissement du facteur d'actualisation a été réduite de 25 % pour tenir compte de l'accord proposé par la Banque Nationale, qui était conditionnel à la mise en oeuvre du plan de restructuration du PCAC préparé par le comité pancanadien, dont les modalités définitives ont été acceptées par la Société en avril 2009.

Les modalités définitives des billets de remplacement, qui ont été acceptées par la Société en avril 2009, prévoient la mise en place d'une facilité de crédit renouvelable de 2 523 797 \$ représentant un montant égal à 75 % de la valeur de ces billets. Cette facilité de crédit est valide pour une période d'au moins deux ans et porte intérêt au taux préférentiel moins 1 %. L'accord donne également à la Société le droit de vendre à la Banque Nationale les billets de catégorie AI à la fin de la période de deux ans. Le produit de cette vente devra servir à réduire le montant impayé de la facilité de crédit, et le solde éventuel de la facilité de crédit ne pourra donner lieu à un recours envers la Société. Par conséquent, en acceptant cet accord, la Société subira une perte d'au plus 25 % sur la valeur nominale des billets de remplacement de catégorie AI.

En avril 2009, la Société a également accepté l'offre de la Banque Nationale visant la mise en place d'une deuxième facilité de crédit renouvelable totalisant 4 656 767 \$ ou 83 % de la valeur nominale totale des billets de remplacement VCA 2 de catégories A-1, A-2, B et C (les «billets admissibles»). Ces facilités de crédit sont valides pour une période d'au moins trois ans et portent également intérêt au taux préférentiel moins 1 %. Aux termes de l'accord, des emprunts peuvent être contractés en deux tranches : une première tranche représentant 45 % de la valeur nominale des billets admissibles et une seconde tranche représentant 38 % de la valeur nominale des billets admissibles. L'accord donne également à la Société le droit de vendre à la Banque Nationale les billets admissibles à la fin de la période de trois ans. Le produit de la vente des billets admissibles doit servir à régler la première tranche, puis la seconde tranche de la facilité de crédit. Le solde éventuel de la première tranche de la facilité de crédit ne pourra donner lieu à un recours envers la Société. Par conséquent, en acceptant cet accord, la Société subira une perte d'au plus 55 % sur la valeur nominale des billets admissibles.

Ces accords de crédit procureront à la Société des facilités de crédit à long terme de 7 180 564 \$ en remplacement de l'emprunt à terme antérieur qui était garanti par le PCAC et venait à échéance le 30 avril 2009. Le recours de la banque relativement à ces nouvelles facilités de crédit se limitera aux billets de remplacement.

Compte tenu de l'évaluation qu'elle a faite des justes valeurs, la Société n'a constaté aucune charge de dépréciation au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2009 (450 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2008), pour une charge de dépréciation cumulative de 3 469 000 \$ depuis l'acquisition du PCAC original, ce qui représente une dépréciation cumulative égale à 38,5 % du coût d'origine.

Les justes valeurs estimatives susmentionnées pourraient ne pas être révélatrices de la valeur de réalisation nette finale ni de la juste valeur future. En raison de l'incertitude du marché, il existe de nombreuses hypothèses raisonnables. Bien que la direction soit d'avis que sa technique d'évaluation est appropriée compte tenu des circonstances, des changements dans les hypothèses importantes, notamment celles utilisées pour l'évaluation des rendements et pour l'évaluation des risques de crédit et d'illiquidité, pourraient avoir une incidence considérable sur la valeur attribuée aux billets de remplacement au cours des prochains trimestres. Après analyse, la Société a déterminé que le taux d'actualisation appliqué aux billets VCA 2 de catégories A-1 et A-2 génère la grande majorité de la volatilité dans le modèle d'évaluation de la juste valeur du PCAC. Par exemple, une augmentation de 50 points de base du taux d'actualisation appliqué aux billets de catégories A-1 et A-2 entraîne une diminution de 100 000 \$ de la valeur des placements.

La Société a consenti une hypothèque de premier rang sur le PCAC afin d'obtenir un prêt à terme avec recours (note 9). Ce recours constitue une hypothèque de troisième rang.

**ProSep Inc.**

**Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifié)**

**Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2009 et 2008**

---

**9. Facilités de crédit bancaire**

Le 25 mars 2008, la Société a renouvelé son entente avec la Banque Nationale du Canada et a converti sa facilité de crédit payable à vue en emprunt à terme avec une nouvelle date d'échéance, soit le 30 avril 2009. Cet emprunt à terme de 7 200 000 \$ est présenté à titre de facilité de crédit bancaire au 31 mars 2009 et au 31 décembre 2008 et est garanti par le placement à long terme en PCAC (note 8), en plus d'une hypothèque universelle de troisième rang. Le taux d'intérêt de 1,0 % correspond au taux préférentiel du Canada, actuellement de 2,5 %, moins 1,5 % par an, et les intérêts sont exigibles mensuellement. En avril 2009, la Société a accepté l'offre de la Banque Nationale visant le remplacement de cet emprunt à terme par deux facilités de crédit renouvelables (note 15).

La Société a une facilité de crédit bancaire auprès de DnB NOR qui se compose d'une facilité de découvert de premier rang de 30 000 000 NOK (soit 5 604 020 \$ au 31 mars 2009) et d'une facilité de garantie de 15 000 000 NOK (soit 2 802 010 \$ au 31 mars 2009) devant servir à offrir des garanties aux clients pour les avances reçues en vertu des contrats de vente. Le montant impayé de la facilité de crédit bancaire était de 6 139 212 \$ au 31 mars 2009 (4 396 044 \$ au 31 décembre 2008). Le taux d'intérêt de 5,83 % est le taux interbancaire norvégien (NIBOR) à trois mois, soit 3,58 %, plus 2,25 % par an. L'excédent des prélèvements sur la capacité de prélèvement est lié au fait que certains des comptes bancaires de la Société affichent une position de trésorerie positive, dont DnB NOR tient compte par rapport au total des prélèvements. Les prélèvements excédentaires sont également liés à un dépassement temporaire autorisé par la banque en raison d'un retard de paiement de la part d'un client important. Ce dépassement temporaire a été couvert début avril 2009.

Le montant des lettres de garantie en cours était de 2 363 015 \$ au 31 mars 2009 (2 123 508 \$ au 31 décembre 2008). Il n'y avait aucune lettre de crédit en cours au 31 mars 2009 (0 \$ au 31 décembre 2008).

**10. Dette à long terme et intérêts à payer**

	31 mars		31 décembre	
	2009		2008	
	Emprunt	Intérêts à payer	Emprunt	Intérêts à payer
	\$	\$	\$	\$
Titres d'emprunt convertibles garantis d'un montant en principal total de 1,5 M\$, convertibles en actions ordinaires, portant intérêt au taux annuel composé de 12 % et échéant le 29 octobre 2009.	1,081,294	712,762	979,540	649,540
Débeture non garantie d'un montant en principal de 4 M\$ US (5 036 000 \$ au 31 mars 2009), portant intérêt à un taux annuel de 13,25 %, les intérêts étant payables mensuellement. Le montant en principal et les intérêts sont payables en 48 versements mensuels égaux de 107 807 \$ US (135 863 \$ au 31 mars 2009) à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2009. La date d'échéance est le 1 <sup>er</sup> juin 2013. *	5,036,000	55,660	4,898,400	55,208
Facilité de crédit auprès de DnB NOR. Le taux d'intérêt de 5,83 % est le taux interbancaire norvégien (NIBOR) à trois mois majoré de 2,25 %, et le montant en principal est remboursable en 10 versements semestriels égaux de 4 500 000 NOK (840 603 \$ au 31 mars 2009). La date d'échéance est le 25 octobre 2012. **	6,724,824	103,350	6,318,006	98,447
Débeture subordonnée non garantie convertible d'un montant en principal de 5,1 M\$, portant intérêt à 13 %, les intérêts étant payables mensuellement, et échéant le 30 avril 2013.	3,171,404	275,708	3,108,165	110,283
Obligations au titre de contrats de location-acquisition	99,945	-	105,488	-
	<b>16,113,467</b>	<b>1,147,480</b>	<b>15,409,599</b>	<b>913,478</b>
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an et intérêts à payer	(3,551,756)	(1,147,480)	(3,322,106)	(913,478)
<b>Dette à long terme et intérêts à payer</b>	<b>12,561,711</b>	<b>-</b>	<b>12,087,493</b>	<b>-</b>

\* À la suite d'un accord conclu au cours de la période, la Société peut retarder son premier remboursement de principal, prévu pour le 1<sup>er</sup> avril, au 1<sup>er</sup> juillet 2009.

\*\* Au 31 décembre 2008, ProSep Inc. manquait à une des clauses restrictives de la facilité de crédit accordée par DnB NOR. La Société a depuis obtenu une dispense à long terme de l'obligation de remédier à ce manquement. En échange de cette dispense, la Société doit conserver une somme de 18 000 000 NOK (3 362 393 \$) dans un compte bloqué distinct jusqu'à ce que la nouvelle structure des clauses restrictives de la facilité de crédit soit déterminée. Dans le cadre de cet accord, la marge applicable au taux d'intérêt a été augmentée de 0,75 % en 2009. Cette clause restrictive est liée à deux périodes de non-utilisation d'au moins trois semaines durant une période mobile de douze mois, chacune de ces périodes devant être séparée d'au moins huit semaines. Le 31 mars 2009, la Société manquait toujours à cette clause restrictive. La Société a depuis convenu d'une nouvelle structure relativement aux clauses restrictives (se reporter à la note 15, «Événements postérieurs»).

**11. Obligation au titre des prestations constituées**

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2009, un montant de 54 381 \$ a été comptabilisé dans l'état de la perte relativement à l'augmentation de l'obligation au titre des prestations constituées (9 216 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2008).

**12. Gestion du capital**

L'exploitation de la Société ne repose pas intensivement sur son capital mais sur son fonds de roulement. Ces dernières années, la Société a accumulé un déficit important. Son objectif est de dégager et de maintenir un bénéfice et des flux de trésorerie liés à l'exploitation positifs dès que possible et de disposer de facilités de crédit suffisantes pour soutenir sa croissance.

La Société définit le capital comme le total des capitaux propres, de la dette et de la dette bancaire, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

	<b>31 mars</b>	31 décembre
	<b>2009</b>	2008
	<b>\$</b>	\$
Capitaux propres	<b>17,609,288</b>	19,530,902
Facilités de crédit bancaire	<b>13,339,212</b>	11,596,044
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an et les intérêts à payer	<b>16,113,467</b>	15,409,599
	<b>47,061,967</b>	46,536,545
Moins les liquidités	<b>8,923,145</b>	7,615,119
Capital	<b>38,138,822</b>	38,921,426

**13. Passif éventuel**

Outre les lettres de garantie mentionnées à la note 9, la Société a un montant de 3 434 034 \$ en lettres de garantie d'Exportation et développement Canada.

**14. Données comparatives**

Les données comparatives des états financiers consolidés de la période de trois mois terminée le 31 mars 2008 ont été reclassées afin d'être conformes au mode de présentation de la période terminée le 31 mars 2009.

**15. Événements postérieurs**

Le 29 avril 2009, la Société a convenu d'une nouvelle structure à l'égard des clauses restrictives de sa facilité de crédit accordée par DnB NOR, laquelle structure est entrée en vigueur le 30 avril 2009. En vertu de la nouvelle structure, une somme de 3 362 393 \$ (18 000 000 NOK), qui était conservée dans un compte bancaire bloqué distinct jusqu'à ce que la nouvelle structure des clauses restrictives soit déterminée, a été libérée.

Dans le cadre de la nouvelle structure, la plupart des clauses restrictives existantes ont été maintenues, la période de non-utilisation a été refixée au 1<sup>er</sup> avril 2009 et les flux de trésorerie entre la société-mère et ses filiales ont été assujettis à des restrictions supplémentaires.

En avril 2009, la Société a accepté l'offre de la Banque Nationale visant le remplacement de l'emprunt à terme par deux facilités de crédit renouvelables (note 8).